

l'Orangerie

Rapport annuel

2018

Table des matières

Mot de la présidente	2
Les bénéficiaires	3
L'accompagnement social	4
Les statistiques	5
Les secteurs d'activité	6
Les collaborations et partenariats	10
Le rapport financier 2018	12
Les dons et remerciements	14

Mot de la présidente

En 2018, l'Orangerie a maintenu le cap de sa mission d'encadrement de personnes précarisées en leur proposant des activités professionnelles. Tout en faisant vivre la partie entreprise, le personnel encadrant a continué son accompagnement bienveillant et respectueux.

Cette équipe a intégré un nouveau responsable jardin en début d'année.

La reprise de ce secteur a demandé quelques ajustements et exige encore un peu de temps pour retrouver son rythme habituel. En effet, des activités effectuées principalement chez des clients privés, l'exception étant les crèches, nécessitent de connaître les habitudes et les besoins particuliers.

Concernant le secteur de la voirie, cette année a été plus confortable puisqu'il s'est agi d'honorer des contrats de la Ville de Genève courant depuis 2017. Il faut relever l'excellent climat de collaboration et de confiance qui a prévalu avec nos partenaires de la Ville, qu'ils en soient ici remerciés. De plus, les activités d'entretien du paysage se sont aussi déroulées dans des conditions adéquates. Par ailleurs, quelques ouvertures avec d'autres communes ont eu lieu.

Le secteur débarras reste stable et travaille essentiellement avec l'Hospice général et ceci à la satisfaction de toutes et tous.

Les revenus prévisibles de la voirie ont permis d'avoir un pilotage budgétaire serein de l'Orangerie, ce qui n'était pas arrivé à l'association depuis plusieurs années. Les changements du parc informatique et de programmes de gestion ont également abouti cette année et ont commencé à faciliter l'organisation et les divers suivis.

Enfin, l'Orangerie a anticipé le départ à la retraite de son directeur en menant avec le Comité une importante réflexion pour définir les besoins.

Comme vous le voyez, l'Orangerie, petite association du réseau social genevois, poursuit sa route avec conviction et dynamisme. Merci aux partenaires, client-e-s et ami-e-s pour leur soutien de toute sorte!

Marie-Eve Tejedor
Présidente

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une quinzaine de personnes entre 18 et 65 ans, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'Al (50 % sont à l'aide sociale). Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance, à une dépendance. En tant que salariés, les employés de l'Orangerie sont au bénéfice d'un contrat de travail et indemnisés directement par l'entreprise.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais du travail, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

Si l'entreprise offre à ses employés du travail avec un encadrement professionnel, elle leur offre également un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre employé peut mettre en avant son statut de « travailleur » et retrouver ainsi une certaine normalité.

L'accompagnement social

L'accompagnement offert par l'équipe de travailleurs sociaux s'appuie sur l'approche centrée sur la solution (ACS) qui permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables, plutôt que de se concentrer que sur ce qui dysfonctionne.

Ce travail de soutien vise une amélioration de l'existence des personnes permettant aux uns comme aux autres d'activer des changements bénéfiques.

Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

L'utilisation régulière des divers outils issus de l'ACS nous permet, d'observer le regard que les employés portent sur leur propre progression. Nous constatons globalement que ces outils leur sont véritablement utiles. Ils leur permettent non seulement d'avancer plus consciemment vers leurs objectifs, mais également d'obtenir une meilleure connaissance des diverses façons d'activer les ressources qu'ils ont à leur disposition. S'appuyant fortement sur les compétences qu'ils développent, ils augmentent nettement leur espoir de changement, leur confiance en eux et leurs réussites.

Nos employés sont globalement satisfaits du suivi social dont ils bénéficient, de même que des compétences métier qu'ils acquièrent au jour le jour sur le terrain.

La pression économique née de la mise en concurrence des entreprises sociales d'insertion et de l'ouverture de mandats publics aux entreprises privées ne fait que s'accroître.

Cette situation n'avantage pas l'Orangerie qui, devant intégrer à ces offres un coût d'encadrement conséquent, est pénalisée par rapport à d'autres concurrents dont les travailleurs sont plus autonomes et performants.

Il est regrettable que les travailleurs sociaux, engagés sur la base de leurs qualifications pour faire du travail social, doivent consacrer autant de temps au démarchage commercial afin d'assurer la pérennité d'une entreprise en partie subventionnée et reconnue d'utilité publique.

Les statistiques

Nombre d'employés en CDD et heures proposées

L'Orangerie a employé **18 personnes** à durée déterminée sur l'année.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **15'307** heures, soit 5'983 pour les CDI et 9'324 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **15.3** heures

Age des personnes

	2014	2015	2016	2017	2018
Entre 18 ans et 25 ans	9 %	11 %	14 %	16 %	0 %
Entre 26 ans et 34 ans	30 %	17 %	24 %	24 %	22 %
Entre 35 ans et 50 ans	57 %	66 %	52 %	52 %	67 %
Plus de 50 ans	4 %	6 %	10 %	8 %	11 %

Généralités

Sans aucune volonté de notre part, nous n'avons pas eu, cette année, d'employés entre 18 et 25 ans.

Deux femmes faisaient partie de nos employés en réinsertion, une autre est au bénéfice d'un CDI.

67 % de nos employés étaient suivis par l'Hospice général.

Type de permis principaux

- 10 étaient de nationalité suisse
- 4 possédaient un permis C
- 3 possédaient un permis B
- 1 possédait un permis G

Bilan de départ des personnes employées

- 1 travaille chez PRO (et est au bénéfice d'une rente AI partielle)
- 1 est inscrit au chômage
- 1 a commencé un suivi à TRT (agence d'intérim de l'Hospice général) et est inscrit au chômage
- 3 sont partis avant la fin de leur contrat (problèmes d'absences et d'arrivées tardives)

Au 31 décembre 2018, il y avait 12 employés à l'Orangerie

Les secteurs d'activité

Voirie

Ce secteur occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés ». Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail en CDI aux conditions du marché.

Cependant, nous sommes victimes de la tendance actuelle qui soumet les entreprises sociales intéressées à des appels d'offres favorisant une concurrence pas forcément loyale puisque les populations bénéficiaires ne présentent pas les mêmes problématiques et se différencient justement par leur degré d'autonomie. L'encadrement quotidien demandé par les employés de l'Orangerie contribue à notablement augmenter nos coûts, donc se répercute sur les offres de nos soumissions.

Enfin, la durée de ces appels d'offres (2 ans à cheval sur trois années) engendre une incertitude quant à l'organisation future (engagements, matériel) puisque rien n'est définitivement acquis. Comment dès lors pérenniser ce secteur si important pour la mission première de l'Orangerie, la réinsertion sociale ?

Les principaux mandataires de ce secteur restent depuis de nombreuses années : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, la Direction Générale de la Nature et du Paysage, le Département des Infrastructures, l'Office Cantonal de l'Eau et la commune de Plan-les-Ouates.

L'année à venir consistera à renforcer le démarchage auprès d'éventuels nouveaux partenaires comme certaines communes, le SEVE, les régies immobilières, afin de tenter de gagner de nouveaux mandats réalisables avec du personnel peu ou pas qualifié et présentant une certaine fragilité.

Le chiffre d'affaires 2018 se monte à Frs. 492'762.--, représentant une augmentation de Frs. 17'913.--.

Cette augmentation s'explique par un nouveau contrat de nettoyage confié par la ville de Lancy, ainsi qu'une extension de périmètres à sécuriser souhaitée par le Service des Ecoles.

Nous tenons à remercier ici notre personnel en réinsertion pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoyage, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos fidèles partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Jardin

L'année 2018 a été marquée par le changement de responsable du secteur jardins qui a pris ses fonctions en février. La période de transition entre le départ de Xavier Delfosse et l'arrivée de Michaël Servoz fut longue (4 mois) et se répercute directement sur le chiffre d'affaires en baisse du secteur. En effet, nous avons été contraints à ralentir le rythme de travail et renoncer à établir des devis pour de nouveaux clients.

Nous tenons à remercier Christophe Cuanillon, notre employé CDI, pour son implication et son engagement qui ont permis d'assurer le travail chez nos clients et l'accompagnement de nos équipes durant cette période.

Nos employés continuent à montrer un vif intérêt pour cette activité jardin. Elle est adaptée à leur situation et peut se pratiquer à différents niveaux de savoir-faire tenant compte des aptitudes de chacun. Ainsi, ils peuvent progresser par l'acquisition de nouvelles compétences et acquérir une confiance en eux.

Cette année, un de nos employés a confirmé son choix professionnel et s'est vu offrir l'opportunité de réaliser un apprentissage chez Baussant Paysage SA à la rentrée 2019.

Les objectifs pour cette année sont d'augmenter la part du chiffre d'affaires liée au devis et de continuer le travail de professionnalisation de nos employés.

Pour ce faire, plusieurs projets sont à développer, comme le partenariat avec Jardin Genève et les communes, mais aussi au sein même de l'Orangerie avec une accentuation de la dimension formation de ce secteur.

Débarras

Notre principal client reste l'Hospice général pour lequel nous intervenons dans l'évacuation du papier, du PET et de l'alu dans leurs différents locaux, ainsi que pour des mandats ponctuels de livraison, d'installation de bureaux, mais aussi des bricolages.

Cette collaboration de plus de 8 ans est le résultat d'un climat de confiance, d'une très bonne communication et d'une bonne connaissance des exigences de l'Hospice général.

Cette année, nous avons exécuté plusieurs mandats de débarras pour des personnes Diogène. Notre expérience de collaboration avec le réseau social est bien utile dans ces situations complexes. En effet, les valeurs de l'Orangerie comme l'approche respectueuse des personnes en situation précaire sont directement adaptées à ces situations difficiles demandant une grande écoute et une confiance réciproque avec le client et nos mandataires.

Comme nous le relevions déjà, cette activité rencontre un certain intérêt pour nos employés puisqu'elle leur permet de s'initier et se confronter à des tâches apparentées à la fois au débarras pur et dur et au déménagement exigeant plus de tact et de savoir-faire. Elle leur demande, en outre, d'être méthodiques, de faire preuve d'habileté manuelle, d'être relativement autonomes, de présenter une bonne aptitude au travail en équipe et d'entrer directement en relation avec nos clients. Pour certains, cette activité peut leur laisser entrevoir une éventuelle activité dans le marché principal, voire une formation dans la logistique.

Travail social

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie est un lieu de reconstruction personnelle et d'insertion sociale par le biais du travail.

L'accompagnement offert par l'équipe encadrante (travailleurs sociaux : éducateurs et ASE) s'appuie sur l'approche systémique centrée sur la solution (ACS). Elle permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables de la personne, plutôt que de se concentrer sur ce qui dysfonctionne.

Elle permet également aux uns, comme aux autres, de recouvrer l'espérance et d'activer des changements bénéfiques.

Nous avons actuellement une personne de l'équipe ayant suivi le Certificate of Advanced Studies en ACS, qui apporte un soutien à l'équipe dans la poursuite de l'apprentissage de cette technique d'intervention.

Nous bénéficions régulièrement de temps de supervision. Celle-ci s'effectue avec Marie-Caroline Tabin, (formatrice à l'approche centrée sur la solution). Elle nous offre un soutien précieux, centré sur nos ressources afin de nous permettre d'envisager des solutions réalistes face aux difficultés professionnelles que nous pouvons rencontrer.

La qualité du travail social fourni par l'Orangerie, fort appréciée par nos partenaires du réseau social, tient à son approche qui comprend différents paramètres :

- Les travailleurs sociaux travaillent quotidiennement aux côtés des employés sur les chantiers. Ils les encadrent de leurs compétences professionnelles et utilisent cet espace informel pour entretenir le dialogue, développer un lien de proximité et de confiance.
- En dehors des chantiers, chaque employé bénéficie d'un suivi social sous forme d'entretiens formels avec son référent. Les travailleurs sociaux font le lien avec le réseau social partenaire et effectuent certaines démarches administratives. Une série de procédures internes garantit un travail ciblé, ainsi qu'un accompagnement centré sur les ressources et les solutions propres à chaque employé.
- Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

Nos employés sont très satisfaits du suivi social dont ils bénéficient. L'équipe encadrante s'efforce de répondre à leurs attentes. Toutefois, l'ACS demande une réelle disponibilité d'esprit, pas toujours facile à fournir face à la pression économique de l'entreprise.

L'Orangerie soutient l'accès à la formation de ses employés en fonction de leurs besoins et de leurs projets.

En 2018, nous avons accompagné plusieurs employés dans le choix et le financement de diverses formations, grâce à la contribution du fonds social de l'Orangerie.

- Cours de français (2 personnes)
- Participation au financement du permis de conduire (3 personnes)
- Formation d'agent de maintenance au CEFIL (2 personnes)
- Permis de cariste (1 personne)

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec l'association Première Ligne et Argos. Nous avons des conventions de stage avec ces deux associations actives dans le milieu de la dépendance. En 2018, il n'y a pas eu de nouveau stage, mais un bénéficiaire qui avait commencé par un stage en 2017 s'est vu proposer un contrat de 18 mois à l'Orangerie.

Nous mettons également à disposition des usagers du Pôle de réinsertion de Première Ligne une demi-journée de travail hebdomadaire, afin qu'ils puissent appréhender un peu le monde du travail et se faire une idée du type d'intervention sociale proposée par l'Orangerie. En 2018, trois personnes ont bénéficié de cette mesure et ont été intégrées à nos équipes à plusieurs reprises.

Travail administratif

Début 2018, les deux logiciels Sage Start et Visual Planning sont activés. L'acquisition de ces deux programmes permettent un allègement de tout le travail administratif (comptabilité, débiteurs, gestion des salaires, paiement des fournisseurs...).

Après une période de formation et d'adaptation, ce nouveau système apporte une nette amélioration de la gestion en général permettant ainsi de potentiellement diminuer le taux d'activité du secrétariat.

Cependant, il ne s'agit pas d'appuyer simplement sur un bouton car l'Orangerie demeure, encore et toujours, avec sa multitude de cas de figure, d'exceptions et de situations particulières.

Les collaborations et partenariats

Les liens et les collaborations entre l'Orangerie et le réseau social genevois sont précieux. C'est en grande partie grâce à la qualité de ces partenariats que nos employés bénéficient d'un accompagnement global et cohérent qui contribue grandement à la réalisation de leurs objectifs et leur permet de continuer à bénéficier d'un appui lorsqu'ils quittent l'Orangerie.

Le CAPAS

L'Orangerie est membre du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), comptant 43 membres.

Le CAPAS représente un véritable observatoire des problématiques sociales et de santé. Fort de l'expérience et des compétences de plus de 880 professionnels, le CAPAS est actif sur tous les terrains de l'action sociale et sanitaire genevoise et se positionne comme un interlocuteur incontournable face aux autorités publiques et politiques.

Hospice Général

Nos collaborations avec l'Hospice général se poursuivent. Nous travaillons toujours en réseau et partenariat avec les assistants sociaux des CAS et l'équipe de l'UISP (Unité Insertion Socio Professionnelle).

En 2018, nous avons développé nos bilans de sortie de l'Orangerie en partenariat avec l'UISP afin que ceux-ci soient mieux reconnus par l'Hospice général. Nous continuons d'interpeler l'Hospice général au sujet de problématiques observées sur le terrain, le but étant d'inventer des aménagements susceptibles de bonifier et augmenter l'efficacité de notre travail d'insertion (financement de certains projets, inscription au chômage, supplément intégration, accès aux ADR et SRP, etc...).

Première Ligne et Argos

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec l'association Première Ligne et Argos. Nous avons des conventions de stage avec ces deux associations actives dans le milieu de la dépendance. En 2018, il n'y a pas eu de nouveau stage, mais un bénéficiaire qui avait commencé par un stage en 2017 s'est vu proposer un contrat de 18 mois à l'Orangerie.

Nous mettons également à disposition des usagers du Pôle de réinsertion de Première Ligne une demi-journée de travail hebdomadaire, afin qu'ils puissent appréhender un peu le monde du travail et se faire une idée du type d'intervention sociale proposée par l'Orangerie. En 2018, trois personnes ont bénéficié de cette mesure.

Après Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

L'objectif d'APRES est de mettre en relation les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts d'une économie sociale et solidaire (ESS).

Se référant à la charte de l'ESS, les différents acteurs de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Par sa signature, l'Orangerie s'est engagée à mettre progressivement en œuvre les termes de cette charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités, comme dans ses relations avec le secteur privé et l'Etat.

Association Partage

Nous bénéficions des prestations de l'association Partage qui récupère les invendus auprès des grands magasins et les redistribue aux organismes d'aide aux défavorisés.

Grâce à cette action, l'Orangerie continue à organiser son repas hebdomadaire et permet aux employés qui le souhaitent de confectionner un repas à midi.

Certains employés ont participé aux « samedi du partage » organisés dans les supermarchés.

Plateforme quartier

L'Orangerie est membre de la Plateforme Quartier (Servette/Grand-Saconnex) qui regroupe diverses structures, associations, fondations ayant pour but de promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

Des rencontres ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de mettre en commun diverses observations et de développer des synergies lorsque cela a du sens.

Insertion Genève

L'Orangerie fait également partie de la section genevoise d'Insertion suisse.

Itopie

L'Orangerie est coopérateur bénéficiaire d'Itopie informatique.

Le rapport financier 2018

Les comptes annuels de l'association entreprise sociale l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF	2018	2017
Liquidités	325'541.08	345'770.00
Créances	46'267.53	35'654.00
Stock		
Régularisation d'actifs	7'670.89	2'678.00
Actifs circulants	379'479.50	384'101.00
Actifs corporels libres	22'447.05	23'729.00
Actifs corporels avec affectation limitée	20'897.40	39'630.00
Actifs immobilisés	43'344.45	63'359.00
Total ACTIF	422'823.95	447'460.00
PASSIF		
Dettes financières	17'017.91	
Autres dettes		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	8'521.02	43'368.00
Régularisation de passifs	25'621.45	24'355.00
Capitaux étrangers à court terme	51'160.38	67'723.00
Loterie Romande	51'292.80	69'405.00
Ville de Genève		
Fondation Wilsdorf	10'920.10	11'540.00
Fonds affectation limitée	62'212.90	80'945.00
Capital versé	298'790.56	
Réserve de réévaluation		
Capital libre		275'367.00
Fonds libre		
Fonds social		
Capital lié généré		
Résultat de l'exercice	10'660.11	23'425.00
Capital de l'organisation	309'450.67	298'791.00
Total PASSIF	422'823.95	447'460.00

Compte d'exploitation au 31 décembre 2018

PRODUITS	2018	2017
Dons	14'565.35	5128.00
Subventions	239'381.00	239'332.00
Autres produits d'exploitation	57'416.00	96'373.00
Participation cantonale EdS		
Produits extraordinaires	50'000.00	
Prestations fournies	842572.92	918'561.00
Total PRODUITS	1'203'935.27	1'259'393.00
CHARGES		
Personnel	-934'116.80	-925'978.00
Frais de voyage et de représentation		
Charges d'exploitation	216'627.67	-242'613.00
Frais d'entretien	-31365.59	-27'977.00
Frais collecte de fonds		
Amortissements	26'303.70	-34'833.00
Total CHARGES	-1'208'413.76	-1'231'401.00
Résultat intermédiaire 1	-4'478.49	27'933.00
Produits financiers	1.52	1.00
Charges financières	-930.65	-1'878.00
Résultat financier	929.13	-1'878.00
Résultat intermédiaire 2	-5'407.62	26'115.00
Loterie Romande Affectation		-20'000.00
Fondation Wilsdorf Affectation		-18'500.00
Loterie Romande Utilisation	18'112.65	17'706.00
Fondation Wilsdorf Utilisation	620.10	23'960.00
Résultat des fonds	18'732.75	3'166.00
Résultat annuel 1	13'325.13	29'280.00
Etat de Genève	2'665.02	-5'856.00
Etat de Genève rectificatif 2013		
Fonds social		
Attributions	2665.02	-5'856.00
Résultat annuel 2	10'660.11	23'424.00

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

Les communes genevoises

Tous les clients

Les communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Aire-la-Ville

Bellevue

Carouge

Collonge-Bellerive

Dardagny

Grand-Saconnex

Laconnex

Plan-les-Ouates

Satigny

Vandoeuvres

Versoix

Veyrier